

La Confédération des peuples autochtones du Québec voit le jour

Maniwaki - À la suite de plusieurs problèmes internes au sein de l'Alliance autochtone du Québec, une nouvelle entité politique autochtone a été fondée à la fin de l'année 2005, soit la Confédération des peuples autochtones du Québec.

PAR HUBERT ROY

Guillaume Carle, grand chef de la Confédération des peuples autochtones du Québec, a fait le point avec le Journal LA GATINEAU sur cette nouvelle entité mardi dernier. « Cette décision de former une nouvelle association pour représenter et défendre les intérêts des peuples autochtones, hors réserve du Québec, est une conséquence directe du type de gouver-

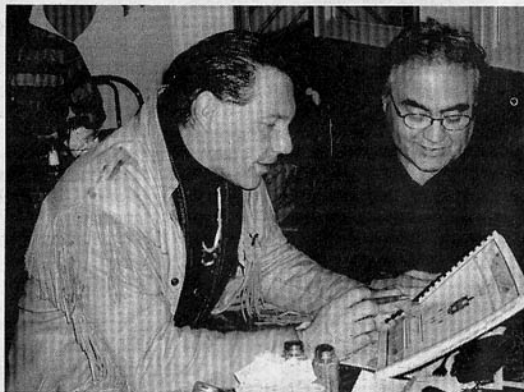
la gestion des affaires internes de l'Alliance autochtone du Québec. Le mouvement de dissociation s'est rapidement transformé en une campagne active de recrutement. Compte tenu de la représentativité et de la confiance que suscitent nos élus, l'adhésion va très bien et nous croyons dans un premier temps recruter facilement 10 000 membres », a-t-il expliqué.

Selon le grand chef, la création de ce nouvel organisme autochtone a pour objet principal de redonner l'autorité et le pouvoir à tous les membres à la base, dans les communautés locales. Le Grand conseil agit comme l'instance suprême et est composé de l'ensemble des chefs et vice-chefs des communautés locales affiliées. Un conseil d'administration, composé de six chefs de territoire, provenant des 21 communautés locales affiliées, a été élu par l'ensemble des délégués lors d'un congrès à la fin de l'année 2005. Un comité exécutif de trois personnes a aussi été mis en place et comprend Guillaume Carle, grand chef, Solange Soucy, vice grand chef, et Pierre Nolet, secrétaire-trésorier.

« Les membres de nos différentes communautés locales ont constaté un changement réel d'orientation et dont très enthousiastes face au futur. Avec la création de notre nouvel organisme, la confiance règne à nouveau, a mentionné M. Carle.

Un comité de deux sages a aussi été mis en place pour appuyer la Confédération, dans le but de résoudre des conflits potentiels et transmettre les coutumes et pratiques ancestrales autochtones. Deux personnes ressources ont aussi été nommées lors de la fondation, soit un directeur au développement économique et un directeur aux communications.

La Confédération réunit autour d'une même table les Autochtones vivant hors des réserves du Québec. Elle entend faire les représentations nécessaires aux gouvernements supérieurs pour faire reconnaître sa légitimité comme interlocuteur privilégié de l'ensemble des autochtones hors réserve du Québec. La Confédération entend prioriser la reconnaissance des droits ancestraux et territoriaux, la santé, l'éducation et le développement économique des autochtones hors réserve du Québec.



Guillaume Carle, grand chef de Confédération des peuples autochtones du Québec, discute avec Serge Paul, vice-président de la Communauté métis autochtone de Maniwaki.

« Je suis assuré que ce vent de changement aura un impact positif pour le futur de toutes les communautés locales et les membres qu'elles desservent. J'ai la conviction profonde que le choix que nous avons fait est le meilleur pour défendre les intérêts et répondre aux attentes des communautés locales dans le but de servir tous les Autochtones hors Québec », a conclu M. Carle.



nance de la Corporation Waskahegen, dans

la présidence d'honneur de

EXCLUSIF